à l'épreuve de la crise

L'expérience de réforme tentée durant les années 1990 et l'immobilisme institutionnel qui lui a succédé durant la décennie 2000 indiquent clairement que le populisme n'a pas été défait en tant qu'idéologie politique prééminente. Avec les ressources abondantes que le pays a engrangées grâce au pétrole, il semble que cette idéologie a retrouvé ces dernières années les moyens financiers qui lui ont permis de continuer à marquer de son empreinte l'action économique de l'Etat.

L'héritage populiste

A présent, avec la baisse drastique des ressources financières provenant de l'exportation des hydrocarbures, tout semble indiquer qu'un maintien des vieilles pratiques est impossible. L'Etat sera fatalement amené à rompre avec sa volonté maladive de restaurer son contrôle sur les aspects de l'activité économique qui sont source de conflits ou de menace sur la paix sociale.

La généralisation de la pratique de subvention des prix, le soutien financier systématique au secteur public, pourtant structurellement déficitaire et véritable gouffre financier pour la collectivité, le recrutement pléthorique dans la Fonction publique, les dépenses publiques d'équipement pour le moins injustifiées et inconsidérés… sont, dans le domaine de l'économie, autant de manifestations de cette volonté de mettre la société à l'abri des conflits qui divisent.

Le populisme est, en effet, une doctrine politique qui refuse d'envisager le conflit social et politique. Selon cette idéologie, tout doit être mis en œuvre pour que les conflits entre catégories sociales soient noyés, annihilés ou simplement ignorés. La quête et la sauvegarde de l'unité du peuple sont le principal mobile du populisme. Cette fin justifie la prise de décisions à coût économique exorbitant. L'élément «coût» n'entre pas dans le champ des critères pris en considération lorsque des arbitrages doivent être effectués. L'évacuation de l'élément économique s'explique par le fait que le populisme est avant tout une doctrine politique : son but est la suppression du conflit, sa négation ou, lorsque cela s'avère plus compliqué, son confinement.

La pratique populiste laisse un héritage économique insoutenable. La crise que le pays est présentement appelé à affronter est, à bien des égards, semblable à celle de 1986. Sa résolution est cependant d'autant plus difficile que l'ajustement qu'elle nécessite passe par la prise en charge d'un héritage très lourd. Quelques éléments suffisent pour se faire une idée sur l'ampleur des changements qui s'imposent. On pourrait évoquer les déséquilibres énormes qui caractérisent la sphère de l'échange marchand, la situation pour le moins catastrophique qui prévaut dans le secteur public, ainsi que le rôle éminemment social, à travers un recrutement pléthorique extrêmement coûteux, conféré à la Fonction publique. C'est sur ces terrains, et bien d'autres, que l'ajustement se révélera à coup sûr le plus difficile à supporter.

Depuis 2008, le décideur politique a opté pour la réhabilitation du secteur public industriel comme principal outil de développement économique. Outre son caractère anachronique, une telle option est l'illustration parfaite du retour en force de l'étatisme-populisme dans la conduite des affaires économiques du pays.

Une économie de marché à l'abri… du marché

Le principal terrain sur lequel le populisme semble avoir produit beaucoup d'effets pervers est celui du statut conféré, dans les faits, à l'échange marchand. Si la libéralisation opérée au début de la décennie 1990 a considérablement élargi, en institutionnalisant la liberté des prix, le champ de l'échange marchand, il n'en demeure pas moins vrai que de ce champ demeurent aujourd'hui exclues de larges gammes de produits et de services dont les prix continuent d'être administrativement fixés. Il en est particulièrement ainsi du logement, de la santé et d'autres services, ainsi que de beaucoup de produits (essentiellement alimentaires), dits de première nécessité.

La liste des produits et services dont les prix sont soutenus n'a cessé de s'élargir, à tel point que c'est présentement tout l'équilibre général des prix qui s'en trouve altéré. Le rôle régulateur des prix est remis en cause. En réalité, l'étendue de la sphère de l'échange marchand est fonction de la disponibilité de la rente : l'extension de l'échange marchand durant la décennie 1990 fait suite au tarissement de la rente durant cette période, tarissement qui a entraîné la suppression des différentes subventions allouées pour maintenir les prix administratifs. Avec le redressement durable des prix du pétrole depuis 1999, l'Etat semble avoir retrouvé les moyens financiers lui permettant, sinon de réduire, du moins contenir l'étendue de la sphère de l'échange marchand. Qu'en sera-t-il demain, avec des prix du baril à leurs plus bas niveaux ? Le populisme voudrait soustraire au marché le rôle de réguler les échanges car le marché est perçu comme source d'exclusions et d'antagonismes. C'est là une de ses caractéristiques essentielles. Mais ce faisant, il remplace des exclusions par d'autres, et plus grave encore, il «institutionnalise» les comportements de recherche de rentes dans toutes les couches de la société (l'exemple de l'accès au logement est emblématique à cet égard).

Réhabiliter le secteur public, une entreprise vaine

Depuis 2008, le décideur politique a opté pour la réhabilitation du secteur public industriel comme principal outil de développement économique. Outre son caractère anachronique, une telle option est l'illustration parfaite du retour en force de l'étatisme-populisme dans la conduite des affaires économiques du pays. Lieu où pullulent les comportements de gaspillage, de gabegie et de corruption ; traversé, comme aucun autre espace public, par la logique clientéliste ; faisant supporter à la collectivité le coût de ses déficits dont personne n'ose imaginer ou dire le montant, le secteur public est le lieu où l'immobilisme a été érigé en règle de gestion. De tous les secteurs d'activité économique, le secteur public est en effet le seul, depuis le début des années 1990, à avoir gardé pratiquement la même configuration de fonctionnement et les mêmes «travers» de non-gestion. Dans ces conditions, sa réhabilitation n'aurait de signification que si on l'inscrit en droite ligne de la logique populiste-clientéliste qui anime l'action de l'Etat, logique selon laquelle l'existence d'un secteur public n'a d'intérêt que si l'on en fait un instrument de distribution de prébendes à la clientèle politique, un lieu de négation du conflit capital-travail (d'où le refus obstiné d'admettre l'autonomie des organisations syndicales) et un guichet qui sert de lieu de distribution indirecte de la rente, sous forme de «salaires» et autres avantages. En Algérie, le secteur public n'est, en définitive, utile que parce qu'il sert à autre chose qu'à produire du profit.

Par ailleurs, la réhabilitation du secteur public, outre qu'elle indique l'incapacité du décideur à se départir de la vision simpliste de l'économie selon laquelle il suffit de réunir les composantes physiques de la combinaison productive (machines et hommes) pour que celle-ci se mette à mouvoir dans le sens souhaité, signifie avant tout le report sine die de la réhabilitation du rapport salarial comme forme centrale de mise au travail dans toute dynamique projetée de croissance économique. Dans le contexte mondial actuel caractérisé par l'exacerbation de la concurrence, au travers notamment de l'adaptation des configurations institutionnelles du rapport salarial prévalant dans chaque pays, il est illusoire d'espérer une reprise économique crédible et durable en misant sur un secteur public dont on sait que le fonctionnement repose fondamentalement sur une configuration clientéliste des rapports de travail.

Un dernier élément permet de prendre la mesure de la permanence du populisme dans le domaine économique : l'accroissement pour le moins injustifié, durant ces dernières années, des effectifs de la Fonction publique. Après la décennie 1990 durant laquelle ces effectifs ont fait l'objet d'une stabilisation — imposée ? — qui s'est poursuivie tout au long des années 2000, la décennie qui a suivi inaugure un relâchement périlleux dans la gestion des effectifs et des rémunérations. Même si l'entretien d'une Fonction publique pléthorique est un phénomène spécifique que l'on retrouve dans presque tous les régimes rentiers, la situation en Algérie semble avoir pris une dimension alarmante eu égard au coût considérable qu'elle représente. A noter qu'en Algérie, ce recrutement pléthorique survient paradoxalement au moment où, au niveau international, la tendance est à l'adoption, à une large échelle, de plans de rigueur budgétaire et de réduction des effectifs.

D'autres éléments peuvent être ajoutés à ceux qu'on vient d'évoquer et qui illustrent tous que si le populisme est d'essence politique, c'est dans le domaine économique qu'il produit les effets les plus dommageables pour le pays. En Algérie, l'idéologie populiste semble avoir trouvé dans la rente la ressource qui lui a permis d'agir à «sa guise», et d'asseoir durablement son emprise sur l'ensemble des aspects de la vie sociale en général, et dans l'économie en particulier. C'est sans doute ce qui explique pourquoi, depuis la fin des années 1990, le pays semble se contenter de faire du surplace en matière de réformes économiques et sociales.

En somme, la rente crée les conditions objectives qui permettent au populisme, idéologie qui en justifie l'usage, de disposer de suffisamment de moyens pour durer, «fossilisant» ainsi la dynamique sociale, et retardant du même coup l'inéluctable et la nécessaire rupture avec le régime rentier.

En somme, la rente crée les conditions objectives qui permettent au populisme, idéologie qui en justifie l'usage, de disposer de suffisamment de moyens pour durer, «fossilisant» ainsi la dynamique sociale, et retardant du même coup l'inéluctable et la nécessaire rupture avec le régime rentier. Le statu quo auquel nous assistons depuis 2014 est, de ce point de vue, révélateur de l'embarras et de l'impasse dans lesquels se retrouve l'élite politique au pouvoir, habituée jusque-là à davantage gérer la distribution politique de la rente, d'où elle tire l'essentiel de sa légitimité, qu'à mettre véritablement le pays sur le sentier d'un développement crédible et durable.

S. B.

(*) : Maître de conférences, université de Tizi-Ouzou

samirbellal@yahoo.fr